

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2018

Etaient Présents 54 titulaires, 4 suppléants, 10 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Cédric LAPRUN, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Mailys DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Michel ADAM, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Pierre ARTIGUET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Christophe GUERY

<u>Pouvoirs</u> :	Jean-Michel IDOIBE	à	Anne BARBET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Françoise BESSONNEAU	à	Bernard AURISSET
	Jacques NAYA	à	Daniel LACRAMPE
	Bernard UTHURRY	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Henriette BONNET	à	Maylis DEL PIANTA
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Denise MICHAUT	à	Dominique FOIX
	Aurélie GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
	Jean GASTOU	à	ALAIN TEULADE

REÇU  
Le - 9 OCT. 2018  
SOUS - PREFECTURE  
OLORON Ste MARIE

<u>Suppléants</u> :	Frédéric CACHELOU	suppléant de	Paule BERGES
	Anne-Marie BARRERE	suppléante de	André BERNOS
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE
	Alain QUINTANA	suppléant de	Gérard BURS

Absents : Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC (excusé), Alain CAMSUZOU, France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Jacques MARQUEZE

RAPPORT N° 25-180927-DIV-

DECISIONS DU PRESIDENT :  
INFORMATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

M. LACRAMPE expose :

Il est rappelé à votre assemblée que concernant les décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président doit, selon les dispositions de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, en rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Communautaire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.5211-10 et L.2122-22,

Vu les délibérations du Conseil Communautaire en date du 18 janvier 2017 et du 09 novembre 2017 portant délégations de pouvoirs à Monsieur le Président,

Considérant que Monsieur le Président est tenu de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Communautaire des décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Date	Type d'acte	Décision	Montant
23/01/2018	Marchés Publics	<b>Diagnostic qualité de l'air Piscine d'Oloron</b> Attributaire : D2X/HC	13 320.00 € TTC
18/06/2018	Marchés Publics	<b>Mission de maîtrise d'œuvre - Aménagement d'une ludothèque</b> Attributaire : Cabinet FABRE	10 408.50 € TTC
19/06/2018	Commande	<b>Spectacle Vivant : Installations / Aménagement :</b> Frigo et lave linge Fournisseur : TECHNIQUE TELE	591.67 € HT
21/06/2018	Marchés Publics	<b>Panneaux d'information et réglementation Piscine de Lanne</b> Attributaire : ARTIFIX	906.00 € TTC
21/06/2018	Marchés Publics	<b>Caisse enregistreuse piscine de Lanne</b> Attributaire : Bureau Pyrénées	2 448.00 € TTC
Date	Type d'acte	Décision	Montant
21/06/2018	Décision	<b>Regroupement et refinancement de 5 prêts (dont 1 classé 1A sur l'indice Gissler auprès du Crédit Agricole CIB) en 1 emprunt unique.</b>  Principes de fonctionnement du nouveau crédit : <ul style="list-style-type: none"><li>o Consolidation automatique des 4 273 273.22 € maximum au 27/06/2018</li><li>o Durée du 27/06/2018 au 27/06/2035</li><li>o Taux d'intérêts : Taux Fixe en base act/360 de 1.62%</li><li>o Durée : 17 ans</li><li>o Première échéance : le 27/06/2018</li><li>o Dernière échéance : le 27/06/2035</li><li>o Périodicité d'amortissement : Trimestrielle</li></ul>	

		<p>progressif à 3.00% l'an</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ En cas de remboursement anticipé définitif, redevance vous serez redevable d'une indemnité déterminée forfaitairement comme la somme versée pour mettre en place une opération d'échange de taux d'intérêts, <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dans laquelle vous verseriez l'EURIBOR 3 mois et recevriez le taux de 1.62% (notre proposition) pour la période allant de la date de remboursement anticipé définitif à l'échéance finale du tirage, soit le 27/06/2035</li> <li>▪ Pour un montant identique au montant remboursé définitivement et un amortissement identique à celui remboursé.</li> </ul> </li> <li>○ Commission de mise en place : 4 273.27 euros</li> </ul>	
12/07/2018	Marchés Publics	<b>Réparation climatisation du Siège de la CCHB</b> <b>Attributaire : CFM</b>	8 760.01 € TTC
12/07/2018	Marchés Publics	<b>Réalisation d'un cadastre solaire (fonctionnement)</b> <b>Attributaire : In Sun We Trust</b>	5 000.00 € HT
13/07/2018	Marchés Publics	<b>Projet de réaménagement d'une aire de service - 64570 FEAS</b>	
		Lot n°1 – Maçonnerie Attributaire : BORDATTO	14 127.70 € HT
		Lot n°2 – Cloisons / Faux-Plafonds Attributaire : BORDATTO	3 020.00 € HT
		Lot n°3 – Menuiseries extérieures Attributaire : MENUISERIE DE HAUT-BEARN	11 570.87 € HT
		Lot n°4 – Menuiseries intérieures Attributaire : MENUISERIE DE HAUT-BEARN	1 337.44 € HT
		Lot n°5 – Electricité - Eclairage Attributaire : AYACHI	18 887.25 € HT
		Lot n°6 – Plomberie - Sanitaires Attributaire : AYACHI	585.00 € HT
		Lot n°7 – Carrelage - Faïence Attributaire : TREY	2 508.00 € HT
		Lot n°8 – Peinture Attributaire : VILLANUA	2 741.00 € HT
		Lot n°9 – Enseignes - Signalétique Attributaire : RJ2D	7 088.90 €
18/07/2018	Marchés Publics	<b>Caméra pour inspection de canalisation et localisateur de réseaux/sondes</b> <b>Attributaire : AGM TEC</b>	3 305.00 € HT
30/07/2018	Marchés Publics	<b>Contrôle de fonctionnement de 28 ANC filière zéolithe Ouest Environnement (fonctionnement)</b> <b>Attributaire : MPE</b>	3 500.00 € HT

23/08/2018	Marchés Publics	<b>Equipements location de ski – Station du Somport Attributaire : ROSSIGNOL</b>	8 007.28 € TTC
23/08/2018	Marchés Publics	<b>Equipements location de ski – Station du Somport Attributaire : FISHER</b>	14 514.77 € TTC
27/08/2018	Commande	<b>Spectacle Vivant : Installations / Aménagement : Réseau HDMI Fournisseur : AUDIOMASTER</b>	825.32 € HT
28/08/2018	Commande	<b>Spectacle Vivant : Installations / Aménagement : Tenet régie Fournisseur : AES</b>	600.00 € HT
30/08/2018	Commande	<b>Spectacle Vivant : Installations / Aménagement : Projecteurs Fournisseur : CGED</b>	1 563.80 € HT
31/08/2018	Commande	<b>Spectacle Vivant : Installations / Aménagement : Ecrans Fournisseur : AUDIOMASTER</b>	813.17 € HT

Oui cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **PREND ACTE** du présent rapport



Ainsi délibéré à OLRON STE MARIE, ledit jour 27 septembre 2018

Suivent les signatures

Affiché le 09.10.18



Le Président



Daniel LACRAMPE

